



DÉCLARATION D'EMPLOI D'UN EMPLOYÉ DE MAISON

(à adresser à l'URSSAF dans les 8 jours conformément aux dispositions de l'arrêté du 11 juillet 1950)

Quel est votre état civil ?

Votre nom _____ nom de naissance Votre prénom _____

Le nom et le prénom de votre conjoint (s'il y a lieu) _____

Quelle est votre adresse ?

Votre date de naissance.....

Votre adresse _____

Code postal Commune _____

Votre numéro de téléphone (facultatif) _____

Cotisez-vous ou avez-vous déjà cotisé à l'URSSAF ?

Cotisez-vous ou avez-vous déjà cotisé à l'URSSAF en tant qu'employeur de personnel de maison ?..... OUI NON

Si oui, sous quel numéro.....

Renseignements concernant l'employé de maison

Son nom _____ Son prénom _____

Le nom et le prénom de son conjoint (s'il y a lieu) _____

Son numéro de Sécurité sociale (à défaut date et lieu de naissance)

Son adresse _____

Date de début d'emploi.....

Déclaration sur l'honneur

La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (Art. L 554-1 du Code de la Sécurité Sociale. Art. 441-1 du Code Pénal). L'organisme débiteur de prestations familiales peut vérifier l'exactitude des déclarations qui lui sont faites (Art. L 583-3 du Code de la Sécurité Sociale).

Je soussigné(e) déclare sur l'honneur faire garder à mon domicile mon (mes) enfant(s) par la personne désignée ci-dessus et que les renseignements portés sur cette attestation sont exacts.

Le _____ à _____ Signature

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Cette loi vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du Directeur de la caisse qui verse les prestations.